



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

CRLJ

01 DÉCEMBRE 2022

**BILAN APPEL A PROJET CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ) « JEUNES EN
RUPTURE » - VOLET LOGEMENT**





**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

POUR RAPPEL // CONTEXTE DE L'APPEL A PROJET

Public cible, « jeune en rupture »

- Jeunes de 16 à 25 ans (29 ans révolus si RQTH)
- NEET, ne disposant pas de ressources, de logement, pouvant rencontrer des problématiques de santé, ou connaissant un parcours spécifique

Une démarche « d'aller vers »

- Rencontrer le jeune là où il se trouve et au moment où il en a besoin
- Ecouter pour lever les réticences, établir une relation de confiance et susciter l'adhésion

Un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins de chaque jeune

- Un plan d'action co-construit entre la mission locale et le porteur de projet
 - La mise en place d'un parcours fluide et sans rupture
 - Accompagnement de 15 à 20h par semaine, sur 12 à 18 mois
-

L'accompagnement global, au cœur du contrat d'engagement Jeunes en Rupture



Insertion pro.

Logement

Mobilité





**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

LE VOLET LOGEMENT _ Un pilier du CEJ JR

La dimension hébergement-logement est déterminante dans la mesure où elle constitue un **facteur majeur d'instabilité et d'exclusion**

Agir dans ce domaine est une condition essentielle de réussite dans le parcours d'insertion

En synthèse:

- Une enveloppe nationale de **10 M€** dont **931 007 €** dédiés à la région Occitanie
 - **4 M€ supplémentaires** consacrés à des recrutements spécifiques au sein des SIAO
 - Ces crédits visent à assurer un **accompagnement renforcé** en matière d'accès au logement pour sécuriser une solution rapide et durable
 - Au-delà des démarches usuelles (ouverture de droits, demande de logement social...), il s'agit d'assurer un **accompagnement sur mesure**
-

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Jeune en Rupture en Occitanie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

**Un dispositif ouvert aux jeunes visant à
favoriser leur insertion dans la société
de manière durable**

- ✓ Un accompagnement original
- ✓ Une approche pluridisciplinaire
- ✓ Un public plus large

Une enveloppe initialement fléchée de
7 097 333 € portée à **7 423 364 €** grâce à la
mobilisation de crédits **Stratégie pauvreté**
par le Commissaire

**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**



**Insertion professionnelle
(5 427 078 €)**

Accompagnement complémentaire
aux ML

**Logement
(1 121 345 €)**

Accompagnement sur mesure, « aller
vers »

Mobilité (874 935 €)

Guichet unique, suivi individuel,
ateliers collectifs



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

AAP VOLET LOGEMENT – LES OBJECTIFS

En cohérence avec la stratégie gouvernementale du Logement d'abord :

- Un accompagnement adapté vers une solution de logement
- Une solution d'hébergement transitoire vers un logement pérenne

Mise en place d'un partenariat entre les acteurs des secteurs hébergement, logement et veille sociale et les acteurs classiques du CEJ, notamment les missions locales :

- Repérer les jeunes qui pourraient en bénéficier
 - Rechercher de solutions pour les personnes intégrées dans le dispositif
-

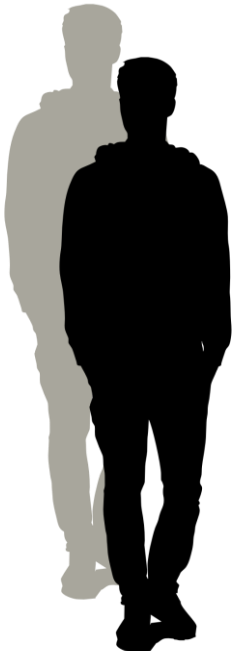


**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

AAP VOLET LOGEMENT – LES LEVIERS



**Mise en place d'un temps
dédié de référent au sein de
chaque SIAO afin d'assurer le
suivi des jeunes en ruptures**

- > Faciliter les relations entre les porteurs de projets et les acteurs des secteurs hébergement, logement et veille sociale
- > Renforcer son rôle de pôle ressources et d'accompagnant dans la durée

Les SIAO bénéficient de moyens dédiés (Occitanie : 435 000 € en année pleine soit 8,7 ETP)



**Renforcement des moyens
d'accompagnement pour l'accès et le
maintien dans le logement**

Pour une approche transverse et globale, les organismes porteurs pouvaient se regrouper en consortium. **La moitié des projets retenus en Occitanie sont portés par des consortium.**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

RAPPEL DES CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

Critères d'éligibilité

Toute personne morale, publique ou privée

- ✓ présentant une **situation financière saine**
- ✓ ayant une **expertise avérée** dans le périmètre de l'AAP, avec 2 ans d'existence a minima ou liée à une entité juridique remplissant cette condition
- ✓ présentant un projet répondant aux objectifs visés

Parmi les critères de sélection essentiels

- La **complémentarité des interventions** avec les acteurs locaux
 - Un co-accompagnement mis en place avec les missions locales
 - Le volume de jeunes concernés
 - Les **moyens matériels, pédagogiques et humains** déployés
-



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Procédure d'instruction

- Lancement de l'AAP le 30 avril 2022
 - 26 projets déposés
 - Une instruction conduite en partenariat DR - DD
 - 2 commissions de sélection (9 et 26 septembre)
 - 18 avis favorable – 4 avis défavorables – 3 projets non éligibles et 1 désistement
-



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

17 des 18 projets retenus comportent un volet logement

Dpt	PORTEUR DU PROJET	NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNES	SUBVENTION ACCORDEE
11	GROUPE SOS SOLIDARITÉS AUDE	200	93 498
30	CROIX ROUGE FRANCAISE	60	47 595
30	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CEVENNES	61	23 226
30	ASSOC ECOLE SAMUEL VINCENT	7	12 565
30	PROFESSIONNALISATION PAR L'EDUCATION POPULAIRE ET SOLIDAIRE	50	16 754
31	UNION CEPIERE ROBERT MONNIER	200	285 573
32	ASSOC POUR LE LOGEMENT JEUNES DANS GERS	80	190 343
34	HABITAT JEUNES DE SETE ET DU BASSIN DE THAU	40	23 417
34	I.S.S.U.E	20	85 672
34	PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI EST HERAULTAIS	18	6 758
34	VIGAN INTER AIDE	31	12 780
34	COMITE SAUVEGARDE ENFANCE BITERROIS	149	53 688
46	A.H.I.S. CAHORS ACCUEIL HEBERGEMENT INSERTION SOCIALE	34	45 692
48	ASSOCIATION AURORE	25	28 957
65	ATRIUM FJT	105	53 351
66	CROIX ROUGE FRANCAISE	40	84 088
82	LA RAISON DES ADOS	190	57 393



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Un large maillage territorial

- 17 projets avec volet logement
- 1 projet sans volet logement
- 2 départements non couverts

Une capacité
d'accompagnement de
plus de **1 300** jeunes
en rupture





**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

LES ACTIONS PRINCIPALES

11 GROUPE SOS SOLIDARITÉS AUDE	Mise en œuvre du dispositif d'Intermédiation Locative. L'accompagnement permettra l'acquisition des savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'apprentissage de la gestion du quotidien dans un logement
30 CROIX ROUGE FRANÇAISE	10 places d'InterMédiation Locative sont dédiées aux jeunes. Un travailleur social sera chargé de l'accompagnement des jeunes orientés via le SIAO sur ces places
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES 30 CEVENNES	Deux studios-tiroirs" et des accompagnements spécifiques dédiés aux jeunes en CEJ JR (8 à 10 minimum) seront mobilisés pour les jeunes occupants lesdits studios
31 UNION CEPIERE ROBERT MONNIER	l'UCRM anime une Agence immobilière sociale, disposant de capacités d'évaluation, d'accompagnement, de prospection et de gestion
HABITAT JEUNES DE SETE ET DU BASSIN 34 DE THAU	Un logement (F4 avec 4 chambres) sera proposé aux jeunes en rupture : Prise en charge en semi-autonomie + accompagnement social adapté. Ils pourront rester jusqu'à 3 mois au maximum. Ainsi 16 jeunes seront accueillis sur une année
34 I.S.S.U.E	Habitat Jeunes met à dispositions 5 logements en ALT et 5 logements IML pour 20 jeunes accompagnés pris en charge sur le budget opérationnel d'Habitat Jeunes
COMITE SAUVEGARDE ENFANCE 34 BITERROIS	L'association "Les Toits du Cœur" dispose d'appartements à BÉZIERS qu'ils peuvent allouer à des jeunes
65 ATRIUM FJT	Offre intégrée « logement et accompagnement vers l'emploi » + ressources sous la forme de « Kits » : « Premiers pas dans un logement », « Accompagnement renforcé au logement », « survie dans mon meublé »
66 CROIX ROUGE FRANÇAISE	Mise en œuvre du dispositif d'Intermédiation Locative + 34 logements sous financement ALT, dans l'attente d'une consolidation du projet et des ressources ou dans l'attente d'une disponibilité d'accès à l'IML + Foyer Jeune Travailleur
82 LA RAISON DES ADOS	Le volet logement du CEJR est partagé entre SOLIHA et l'UDAF



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

LES POINTS FORTS

Les projets retenus proposent des parcours intégrés d'accompagnement vers l'emploi :

- Depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi ou à l'activité durable structurés autour d'actions d'accompagnement innovantes, pouvant comprendre, des périodes de formation, permettant la construction de projets professionnels et la remobilisation, le développement ou la valorisation de compétences,
 - Une démarche « d'aller vers » les jeunes et d'accompagnement vers le CEJ. Il est important de créer un lien de confiance avec le jeune, de créer un temps d'écoute afin de lever les possibles réticences qui peuvent exister dans une logique d'engagement progressif du jeune.
 - Des pédagogies actives, remettant au cœur de la conception de l'action les bénéficiaires : leurs usages et comportements, leurs demandes et leurs projets, leurs compétences afin de remobiliser le jeune par le « faire » (ateliers, projets collectifs, pratique sportive, etc.) dans une posture d'acteur.
 - Un porteur de projet, acteur expérimenté du dispositif AHI, véritable chef d'orchestre d'un partenariat original : Les acteurs de l'Emploi, du Logement et de la Mobilité au service des jeunes en rupture sur un territoire
 - Des engagements quantitatifs et qualitatifs ambitieux
-



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Une dynamique portée sur 2 ans

- Un financement à cheval sur 2022 et 2023
 - Une dynamique d'évaluation avec des indicateurs conventionnels et des bilans intermédiaires
-